

## Pôle « Dépendance et Handicap » et « Personnes Âgées »

### → RELAIS ASSISTANTS DE VIE

#### Publics concernés :

- Assistants de vie salariés du particulier employeur
- Aïdants familiaux salariés

#### Équipements / Accès / Accessibilité :

- Salle de formation en U
- Accessibilité PMR partielle ou totale
- Adaptations pédagogiques individuelles possibles
- Une fiche accès/accessibilité sera jointe à la convocation

#### Profil(s) Formateur(s) :

- Animatrice : Lydia VERDEL Psychologue clinicienne
- Experts : Juriste, Diététicienne, Ergothérapeute, Educatrice spécialisée,...

#### Réussite & Satisfaction :

Nouvelle formation 2021

Satisfaction 2021 /10

★ **9,6**

#### Profil et pré-requis :

Aucun pré-requis

#### Objectifs de la Formation / Aptitudes et compétences :

##### ► Action d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances.

- Acquérir de nouvelles compétences liées au métier d'Assistant de Vie (adaptation aux situations de dépendance, savoir-faire technique, relationnel) ;
- Savoir expliciter ses pratiques professionnelles, échanger sur ses compétences et ses réalités quotidiennes pour améliorer la qualité de service rendu ;
- Apprendre à se créer un réseau professionnel pour mieux accompagner les situations de dépendance.

Ce dispositif est en partenariat avec le Département de l'Isère.

#### Contenus et durée de la Formation :

##### ► 5 séances de 3h (15h) tous les 15 jours.

Les Relais Assistants de Vie sont des lieux dédiés visant à permettre aux professionnels de l'accompagnement au maintien à domicile de rompre leur isolement, d'échanger sur des problématiques et des bonnes pratiques, de valoriser leur métier et de développer leurs techniques professionnelles.

#### Méthodes mobilisées & Modalités d'évaluation :

- Echanges d'expériences entre assistants de vie, présentation et exposé de la thématique choisie par un expert
- Création d'une production collective
- Alternance de temps collectifs, en binômes et individuels.
- Supports de formation remis aux stagiaires.

- *Suivi de l'exécution de l'action : liste d'émargement.*

- *Procédure d'évaluation : questionnaire préformation pour évaluer les besoins et questionnaire de satisfaction en fin de formation.*

- *Document remis à la fin de la formation : Passeport de formation et attestation de formation.*

#### Modalités d'inscription & Tarifs :

**Un dossier d'inscription est à remplir au plus tard 10 jours avant le premier jour de la formation.**

Formation hors quotas, prise en charge avec le plan de développement pour les salariés du particulier employeur.